

Votre Office de Tourisme et le SIBA vous informent :

Les Offices de Tourisme **DU BASSIN D'ARCACHON**

Office de Tourisme d'Arcachon
Esplanade Georges Pompidou
33120 Arcachon
Tél : 05 57 52 97 97
www.arcachon.com

Office de Tourisme de La Teste de Buch
13 bis rue Victor Hugo
33260 La Teste de Buch
Tél : 05 56 54 63 14
www.tourisme-latestedebuch.fr

Office de Tourisme de Gujan-Mestras
37 Av. du Mal de Lattre de Tassigny
33470 Gujan-Mestras
Tél : 05 56 66 12 65
www.gujanmestras.com

Office de Tourisme du Teich
Place Pierre Dubernet
33470 Le Teich
Tél : 05 56 22 80 46
www.leteich-tourisme.com

Office de Tourisme de Coeur du Bassin
Antenne de Biganos
Rue Jean Zay
33380 Biganos
Tél : 05 57 70 67 56
www.tourisme-coeurdubassin.com

Office de Tourisme de Coeur du Bassin
Antenne d'Audenge
20, allées Ernest de Boissière
33980 Audenge
Tél : 05 57 70 67 56
www.tourisme-coeurdubassin.com

Office de Tourisme du Coeur du Bassin
Antenne de Lanton
1 route du stade, Cassy
33138 Lanton
Tél : 05 57 70 67 56
www.tourisme-coeurdubassin.com

Office de Tourisme d'Andernos-les-Bains
Esplanade du Broustic
33510 Andernos-les-Bains
Tél : 05 56 82 02 95
www.tourisme.andernoslesbains.fr

Office de Tourisme d'Arès
Place A. Weiss
33740 Arès
Tél : 05 56 60 18 07
www.ares-tourisme.com

Office de Tourisme de Lège-Cap Ferret
1 avenue du Général de Gaulle à Claouey
33950 Lège-Cap Ferret
Tél. : 05 56 03 94 49
www.lege-capferret.com

VOUS êtes **PROPRIÉTAIRE**
d'une **CHAMBRE D'HÔTES,**

VOUS souhaitez **AFFICHER**
VOTRE FIERTÉ D'APPARTENANCE
au **BASSIN D'ARCACHON,**



Ce **LABEL** est pour **VOUS !**

BASSIN D'ARCACHON
SYNDICAT INTERCOMMUNAL

www.bassin-arcachon.com

BASSIN D'ARCACHON
SYNDICAT INTERCOMMUNAL

Soucieux de répondre à vos attentes, les Offices de Tourisme du Bassin d'Arcachon et le SIBA ont créé un label spécifique à la location saisonnière et aux chambres d'hôtes du Bassin d'Arcachon : « Naturellement Bassin ».

Ce label valorise les hébergements désireux, en toutes saisons, de faire partager à leurs hôtes « l'Esprit Bassin ».

Ce label se fonde sur :



- **les critères d'habitabilité en vigueur :** (dimensions du logement, hygiène, sécurité, absence de danger, absence d'insalubrité...),
- **des critères identitaires propres au Bassin d'Arcachon :** charme de l'habitation en adéquation avec « l'Esprit Bassin », mise à disposition d'informations touristiques et culturelles, promotion des produits du Bassin, accueil personnalisé du client considéré comme un hôte privilégié...
- des mesures en faveur de la **protection de l'environnement.**

Comment l'obtenir ?

Rien de plus simple, un seul interlocuteur : votre Office de Tourisme et une procédure en 3 étapes :

- 1 • vous déclarez à la mairie ou à l'Office de Tourisme votre bien comme location touristique. Un récépissé vous sera remis ;
- 2 • vous demandez à votre Office de Tourisme de vous remettre un dossier comprenant les critères de sélection du label « Naturellement Bassin » et la lettre d'engagement ;
- 3 • tous les critères sont satisfaits ? Vous demandez à l'Office de Tourisme d'organiser la visite du service Qualité du SIBA, organisme auditeur qui décerne le label.

Combien ça coûte ?

C'est gratuit : le coût de la labellisation est pris en charge par le SIBA. N'est payante que l'adhésion ou la démarche partenariale avec l'Office de Tourisme de votre commune.



Plaque émaillée remise après attribution du label

Pourquoi être labellisé ?

Être labellisé « Naturellement Bassin » apporte une valeur ajoutée à votre hébergement en termes d'image et de notoriété :

- vous serez présent dans les supports de promotion de votre Office et du SIBA (guide touristique...),
- vous intégrerez un réseau de professionnels, qui comme vous, est fier d'afficher son appartenance au Bassin d'Arcachon.